

Spécificités du lycée Jean Puy :

- Cordée avec l'INSA (école d'ingénieur)
- Cordée avec VETAGRO
- Atelier de préparation à PACES

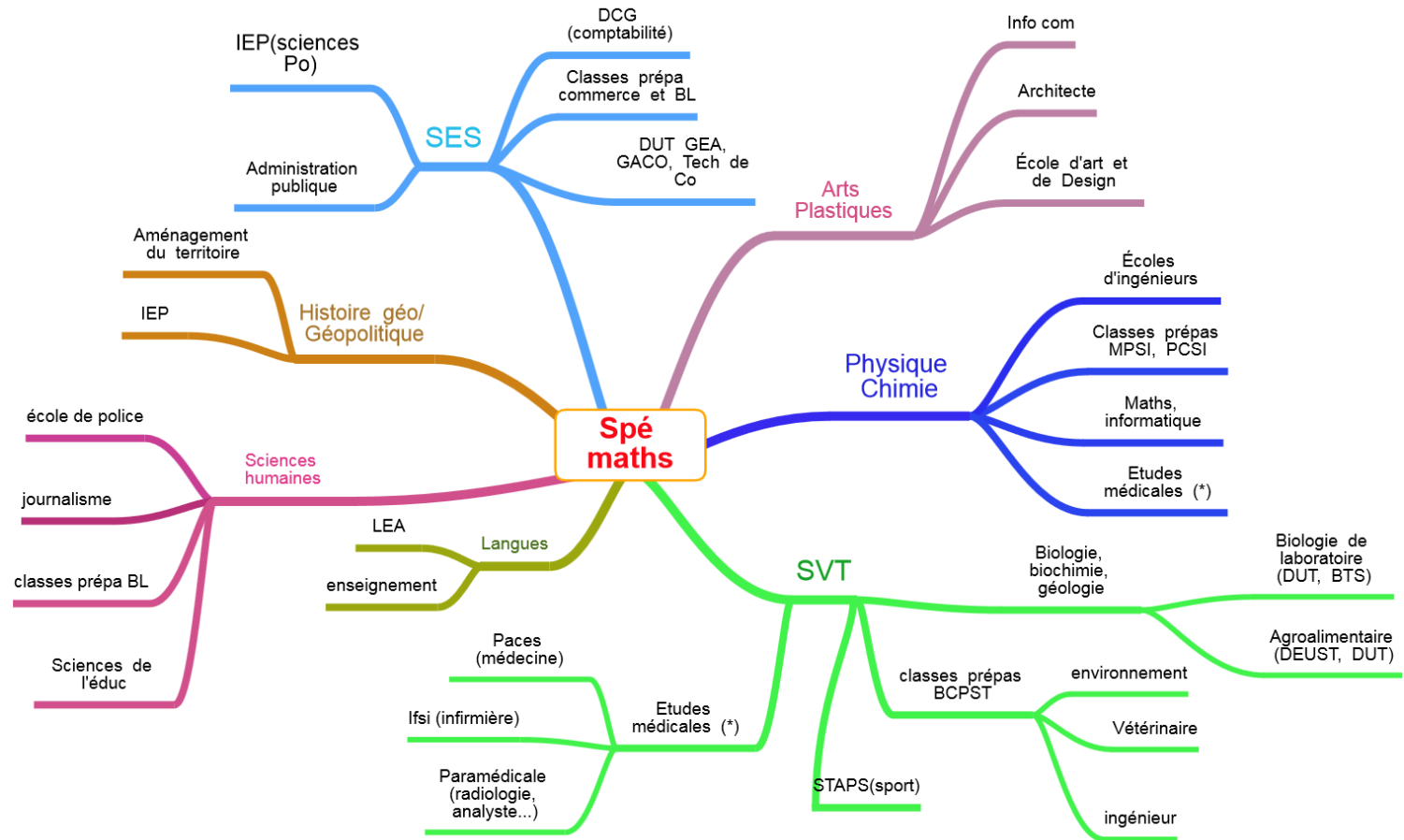
La spécialité maths (1e, Tale)



La réforme des enseignements et de l'organisation du lycée entraînera, dès la rentrée prochaine pour les élèves de 1ère, la disparition des "séries" pour le bac général (L, SES et S) au profit d'une possibilité de choix des lycéens parmi un certain nombre de spécialités.

Ainsi, les jeunes inscrits en seconde vont se positionner sur trois spécialités pour leur année de 1e, parmi lesquelles ils pourront en conserver deux pour leur année de Tale. Dans ce contexte le conseil des doyens et directeurs des UFR scientifiques de France vient de rappeler **la place particulière des mathématiques**, et recommande fortement à tous les lycéens qui envisagent des études scientifiques de choisir l'option "mathématiques" pour l'année de première. L'enseignement de spécialité Maths permettra aux lycéens d'explorer la puissance des mathématiques comme outil de modélisation et de représentation du monde, au travers de l'étude des thèmes suivants : « Algèbre », « Analyse », « Géométrie », « Probabilités et statistique » et « Algorithmique et programmation ». Cet enseignement s'ouvrira à l'histoire des maths et l'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorisera l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences économiques et sociales seront valorisées.

La spécialité Mathématiques couplée avec les spécialités ci-dessous permet d'accéder aux filières mentionnées



Les mathématiques ne seront plus enseignées dans le tronc commun. Un élève qui ne choisit pas la spécialité « mathématiques » ne sera désormais plus formé dans cette matière.